

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du mardi 29 mars 2016 – Groupe Scolaire Les Marendiers



**Corinne VINCENT,**  
coprésidente habitante



**Amandine GALLARDO,**  
coprésidente élue



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

Le cadre de la police municipale rappelle la procédure d'enlèvement des voitures ventouses sur le domaine public. Il précise qu'il est important de faire preuve de discernement dans les situations rencontrées. Pour ce qui concerne les voitures ventouses sur le domaine privé, un courrier est envoyé au propriétaire du véhicule avec mise en demeure de déplacer son véhicule. L'appel à la fourrière est le dernier recours.

Un conseiller de quartier fait remarquer qu'il y a beaucoup moins de squats à proximité du groupe scolaire depuis l'augmentation du nombre de patrouilles de la police municipale.

• **Rue Gustave Flaubert** : Une riveraine signale le non respect du sens interdit surtout entre 18h00 et 20h00 ; la police municipale sera vigilante.

### ➤ Demande d'information sur la reconduction du dispositif de surveillance dans le parc du Fort et environs en période estivale

Le dispositif de 2015 sera renouvelé en 2016 avec présence d'un agent en permanence

de 11h00 à 19h00 plus des patrouilles de la police municipale plus des passages fréquents de l'agent de la société de sécurité qui intervient pour le compte de la Ville.

### ➤ Action droits et responsabilités au collège Boris Vian : bilan et perspectives

L'action s'est déroulée du 18 au 28 janvier. Elle a touché toutes les classes de 6ème et 2 classes de CM2 (Ecoles Farrère et Balzac). Les interventions des enfants sont toujours aussi intéressantes avec une grande disparité des questions / réponses d'un enfant à l'autre. De nouveaux conseillers de quartier se sont mobilisés ce qui a permis de redynamiser les interventions. La nouveauté cette année a été la rencontre avec l'ensemble des délégués de classes de 6<sup>e</sup> pour échanger sur leur présence et leur positionnement lors des interventions auprès des CM2. La direction du collège, impliquée dans cette action, est satisfaite de cette nouvelle session et souhaite poursuivre l'action l'année prochaine. Un bilan approfondi est prévu avant la fin de l'année scolaire, en présence de la direction du collège, des juristes et des conseillers de quartier mobilisés. Le conseil de quartier s'interroge sur la pertinence de toucher également les classes de 5<sup>e</sup>.

### ➤ Reconduction de la fermeture du chemin de Saint Martin aux voitures le dimanche : mise en œuvre technique de ce dispositif et temps fort du 24 avril

Un groupe composé de conseillers de différents quartiers et d'habitants amateurs de vélos s'est réuni récemment pour échanger notamment sur le projet de « maison du vélo » à Saint-Priest, « le tourne-à droite » à vélo, et sur la fermeture du chemin de Saint Martin aux voitures le dimanche, qui donnera lieu à une inauguration festive.

L'année dernière, cette expérimentation s'est avérée concluante ; la fréquentation par les piétons, cyclistes, coureurs, etc. ... a été très élevée et milite en faveur d'une pérennisation.

Cette année, la fermeture est prévue du 03 avril au 31 octobre. Au début, des barrières Vauban seront utilisées comme l'année dernière en attendant les travaux programmés au Fonds d'Intervention Communal 2016 pour la pose de barrières fixes amovibles et la reconfiguration du carrefour rue Jules Verne/Chemin de Saint-Martin.

Le conseil de quartier a souhaité que la réouverture du chemin aux voitures se fasse plus tôt voire le dimanche soir.

La Ville précise que la réouverture du chemin se fera en effet chaque dimanche à 21 h30.

Un temps festif avec des animations autour du vélo, des propositions de parcours et un pique-nique est prévu le 24 avril pour accompagner cette initiative de la Ville et des habitants volontaires.

### ➤ Point voirie/circulation : demandes des conseillers de quartier

• **Rue Jean de la Bruyère** : des conseillers de quartier s'interrogeaient sur la visibilité de l'îlot central. Les services de la Ville après visite sur place indiquent que l'îlot central est bien visible : les bordures sont peintes en blanc et la flèche bleue en tête d'îlot est bien présente.

• **Rue du Grisard** : des conseillers de quartier s'interrogeaient sur la visibilité de l'îlot central. Les services de la Ville après visite sur place indiquent que l'îlot central est bien visible : les bordures sont peintes en blanc et la flèche bleue en tête d'îlot est bien présente.

• **Rue Jean de la Bruyère** : en ce qui concerne les trous en formation sur le trottoir, les services de la Métropole ont été sollicités. Il est rappelé aux conseillers de quartier que le centre de gestions des réclamations communautaires GRECO est compétent pour ce type de réclamations. Il est joignable par téléphone au 04 78 63 40 00 ou par courriel [centredecontacts@grandlyon.com](mailto:centredecontacts@grandlyon.com)

• **Rue du Grisard** : le déplacement de l'abri bus en face du collège n'est pas possible à ce jour ; en effet il n'y a pas d'autre emplacement pour le réinstaller. Aujourd'hui la priorité du Sytral est de financer la mise en conformité des arrêts. Le ▼

marquage du passage piéton sera rafraîchi.

• **Sortie 11 de la Rocade** : des habitants se plaignent du manque de visibilité. La Ville indique qu'elle a déjà fait déplacer un panneau de police. La voie est légèrement incurvée avec en outre un ouvrage d'art qu'il n'est pas possible de déplacer.

### ➤ Dispositif de ramassage des feuilles allée des chênes

Les conseillers demandent que des sacs soient fournis par la Ville aux riverains pour le ramassage des feuilles. Ils proposent que les feuilles mises en sacs par les riverains soient ensuite apportées par les agents du service espaces verts dans un composteur qui pourrait être installé dans le haut du parc du Fort. La Ville rappelle que le précédent dispositif reposait sur la fourniture de sacs par la Métropole et leur ramassage par un prestataire de la Ville. Aujourd'hui, la Ville propose aux habitants d'installer des bacs de compostage à proximité de leurs habitations qui leur seraient accessibles comme cela se fait dans d'autres secteurs de la ville.

### ➤ Demande d'élagages allés de Chênes et Érables : réponse de la Ville

Un élagage de l'allée des chênes et des érables a déjà été réalisé l'an passé, la Ville ne prévoit pas une autre action cette année. Le chêne situé derrière l'abri bus rue Jules Verne fera l'objet d'une analyse sanitaire pour savoir s'il menace ou non les usagers du domaine public comme l'indique un habitant. Une taille sera envisagée pour rabattre les branches surplombant le domaine privé.

### ➤ Demande d'enlever les cages de foot en période estivale côté allée des Chênes de fin juin à juillet

Les cages de foot seront démontées dès la fin des entraînements à savoir le 27 juin et remontées début août.

### ➤ Groupe de travail questionnaire : rencontres avec les habitants

Un groupe de conseillers de quartier s'est mobilisé pour travailler à la rédaction d'un questionnaire qui sera proposé aux habitants du

quartier. Plusieurs thématiques sont abordées comme le rôle et les missions du conseil de quartier, le cadre de vie, l'animation du quartier, etc. ... Deux endroits sont envisagés pour administrer le questionnaire ; le groupe scolaire et la placette Rue Gustave Courbet. Les conseillers de quartier trouveraient pertinent de diffuser le questionnaire en amont des jours retenus pour la rencontre avec les habitants via le magazine *Couleurs* par exemple.

### ➤ Retour sur l'organisation de la fête des lumières dans le quartier

La manifestation de 2015 fût un succès ; le trajet était adapté et les enfants étaient ravis. Le conseil de quartier souhaite reconduire cette manifestation en 2016.

### ➤ Point sur les actions de prévention contre les moustiques.

La Ville rappelle la possibilité de mobiliser l'Entente Interdépartementale de Démoustication pour obtenir de l'information quant aux bonnes pratiques pour éviter de favoriser la ponte. L'acte principal est d'éviter d'avoir des eaux stagnantes. Pour toute question ou tout signalement, il ne faut pas hésiter à contacter l'EID, par téléphone au 0472021373 ou par courriel : base.decines@eid-rhonealpes.com. Le magazine *Couleurs* a prévu un petit dossier sur ce sujet.

### ➤ Point tableau de bord

Il est constaté que beaucoup de points sont traités en direct sans passer par le circuit du tableau de bord. Il est indispensable que le référent soit informé des demandes émanant des conseillers afin de faire vivre ce document. Il est demandé aux conseillers de quartier d'optimiser l'utilisation du tableau de bord afin de ne pas surcharger l'ordre du jour des conseils avec des questions relevant du quotidien. Dorénavant le tableau sera envoyé par mail une fois par mois.

## ? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

> 13, rue Baptiste Marcet : une logette Numericable est détériorée.

> Les conseillers demandent que la Ville adresse un courrier à la Poste pour éviter

des confusions dans le tri du courrier entre les adresses des habitants de la rue Gustave Flaubert et ceux de la rue Gustave Courbet.

> Parc du Fort : un conseiller de quartier pense qu'il aurait été pertinent de prévoir une aire de jeux pour les 3-6 ans au niveau de la nouvelle entrée du parc du Fort ; l'équipement en place ne s'adressant qu'aux 6-12 ans. Il demande s'il est envisageable d'améliorer l'accessibilité des poussettes à cette aire de jeux.

### ➤ Informations Mairie :

• **Informations sur les nouveaux compteurs EDF et les compteurs LINKY** : aujourd'hui près de 200000 compteurs sont installés sur l'agglomération. Un conseiller de quartier demande si la Ville envisage de rejoindre les 55 communes qui se sont opposées au déploiement de ces compteurs sur leur territoire. La Ville fait savoir qu'il apparaît que toute démarche de la part d'une collectivité pour s'opposer à l'installation des compteurs Linky est illégale. La Ville s'est procurée auprès d'ERDF un dossier sur les avantages de ce compteur dit intelligent. Cette documentation sera transmise aux conseillers de quartier.

• **Nettoyage de printemps du samedi 2 avril** : L'affiche conçue par le service communication pour cette nouvelle édition a été présentée aux conseillers de quartier. Pour le quartier des Marendiers, le point de rendez-vous avait été fixé vers la nouvelle entrée du Parc du Fort. Cette année, la Ville a renforcé les animations à la salle Mosaïque, sur le tri et le réemploi des déchets, à destination des enfants notamment. Le service démocratie locale a veillé à fournir des sacs de collecte en quantité suffisante, en particulier pour permettre aux familles de faire le bon tri. Comme les années passées, toutes les personnes ayant participé au nettoyage de printemps ont été invitées à se retrouver à 12h00 à la salle Mosaïque pour partager un moment convivial autour d'un buffet. Un diplôme a été remis par Monsieur le Maire aux enfants acteurs de ce nettoyage de printemps. Environ 500 personnes ont participé à ce temps fort pour la vie de la commune.

L'édition 2016 a rencontré un grand succès avec des nouveaux participants pour le secteur Marandiers/Ménival. Au total, environ 500 personnes ont participé à ce temps fort pour la vie de la commune. Un bilan sera présenté lors d'une prochaine réunion.

## VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

### Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint Priest

## Le Conseil de quartier « Marendiers » c'est...

17 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

**BIED Marie-Odile**, **BLANCHEMANCHE Caroline**, **COCHET Philippe**,

**D'AGOSTINI Marie-Hélène**, **DERKAOUI Mohammed**, **DURAND Pierre**,

**GHARBI Semin**, **GUILLAUD Monique**, **LE NIR Michel**, **PONTIER Jean-Louis**,

**PREVOST Bernard**, **RAMLA Linda**, **TOFFANIN Hervé**, **VERISSEL André**,

**VINCENT Corinne**, **VITO Michel**, **ZAMBARDI Stéphane**.

